

Nous contacter

Du lundi au vendredi
De 9h à 17h

L'infirmière d'oncogériatrie :

Tél : 03.27.14.07.03

Fax : 03.27.14.05.07

Mail : oncogeriatrie@ch-valenciennes.fr

Lieu de consultation : CH Valenciennes

Médecine gériatrique

Hospitalisation programmée

4ème étage

Vous avez dit oncogériatrie ?

© Direction de la communication CH Valenciennes Mars 2023



L'oncogériatrie, qu'est-ce que c'est ?

L'oncogériatrie associe deux approches :

- Les spécialistes du cancer
- Les gériatres

Cette discipline permet de **personnaliser** la prise en charge des patients âgés atteints d'un cancer en tenant compte des phénomènes liés au vieillissement. Elle vise à garantir à tout patient âgé atteint d'un cancer, un **traitement adapté** tout en préservant sa **qualité de vie**.

L'évaluation oncogériatrique

Dans le cadre de votre maladie cancéreuse, différents traitements sont possibles et seront discutés avec votre médecin.

En vieillissant, le corps se fragilise. Nous vous proposons de réaliser une évaluation globale de votre état de santé afin de définir ensemble l'accompagnement et les soins les plus adaptés.



Pour qui ?

Cette consultation s'adresse aux personnes âgées de plus de 75 ans (ou avant selon l'appréciation du médecin) ayant un cancer et pour qui une prise en charge est envisagée.

Comment se déroule la consultation ?

L'évaluation est réalisée par un médecin gériatre et une infirmière. Elle dure environ 1H30.

Différents tests simples et un examen clinique complet vous seront proposés afin de recueillir les informations nécessaires pour identifier de potentielles fragilités.

L'accompagnement d'un proche est fortement souhaité.

A l'issue de cette évaluation, un courrier sera adressé à votre médecin. Il pourra également vous être proposé :

- Une adaptation de votre traitement
- La mise en place de soins de support
- Un accompagnement gériatrique spécifique
- Si nécessaire, une rencontre avec d'autres professionnels de santé (assistante sociale, kinésithérapeute, diététicienne) pourra vous être proposée en hôpital de jour.



Et après ?

Suite à la consultation, un suivi pourra vous être proposé :

- Par le biais d'une consultation téléphonique par l'infirmière ;
- Lors d'une consultation de suivi.

Le jour de la consultation, pensez à apporter :

- Vos ordonnances des traitements actuels ;
- Votre dossier médical ;
- Les derniers bilans biologiques et autres bilans récents ;
- Vos lunettes, prothèses auditives et/ou votre aide technique à la marche (canne, déambulateur, ...).